

**RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**

Séance du 28 janvier 2002

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINAIRES (pour suite à donner)
Point 2 : Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 19 novembre 2001	Approuvé sous réserve par 26 voix pour et 1 abstention (interventions à préciser de Messieurs SAYAH, MADAULE, AMALRIC lors de la délégation de SVT)	DAG
Point 3 : Personnels enseignants Emplois vacants 2002 - additif	<p>1) A été voté à l'unanimité (27 voix) le redéploiement d'un poste de 28^{ème} MCF en 66^{ème} sectionprofil "Génomique fonctionnelle animale"</p> <p>2) A été voté à l'unanimité (27 voix) la publication en 49.3 du poste de PR en 6^{ème} section, vacant pour la 3^{ème} année</p> <p>Si l'arbitrage rendu par le Ministère est défavorable, le poste sera demandé à l'agrégation externe 49.2.1</p> <p>3) A été voté à l'unanimité la proposition suivante : si la transformation du poste d'assistant à l'UFR MIG en PR 60^{ème} section est refusée par le ministère, la publication de ce poste sera demandé en 28/26^{ème} section à charge pour l'UFR MIG de redéployer un poste de PR en 60^{ème} section.</p> <p>4) Postes vacants 2002 - additif, à l'exception du poste 28MCF redéployé et vote au point 1)</p> <p>Vote à l'unanimité (27 voix)</p> <p>5) A été adopté à l'unanimité l'emploi MCF 1229 (anglais scientifique) est demandé au 26.1.2 et non plus 26.1.1 par 13 voix pour, 9 abstentions, 5 voix contre</p> <p>6) Est adopté à l'unanimité l'affectation d'un crédit d'ATER à l'UFR SVT</p>	DPE
Point 4 : Relations Internationales		
4-1 Accord de coopération entre l'UPS et l'Université Médicale d'Etat de Tbilissi (Géorgie)	Approuvé à l'unanimité (27 voix).	
4-2 Accord de coopération entre l'UPS et l'Université Libre de Bruxelles (Belgique)	Approuvé à l'unanimité (27 voix).	* Division des Relations Internationales
4-3 Accord de coopération entre l'UPS et l'Université des Sciences de la Santé de Phnom Penh (Cambodge)	Approuvé à l'unanimité (27 voix).	
4-4 Accord de coopération entre l'UPS et l'Université d'Adélaïde (Australie)	Approuvé à l'unanimité (27 voix).	
4-5 Conventions entre l'UPS-IUT A et les Universités Technologiques de Zacatecas, Hermosillo, Jalisco, San Juan del Rio, Leon (Mexique)	Approuvées à l'unanimité (27 voix).	* Agent Comptable * Services Financiers
4-6 Convention entre l'UPS-IUT A et l'Instituto Tecnologico Metropolitano de Medellin (Colombie)	Approuvée à l'unanimité (27 voix).	
4-7 Convention entre l'UPS-IUT A et l'Ecole Supérieure de Technologie de Fes (Maroc)	Approuvée à l'unanimité (27 voix).	
4-8 Convention entre l'UPS-IUT A et le Collège Montmorency de Laval (Canada)	Reportée à un prochain Conseil d'Administration	
4-9 Accord de coopération entre l'UPS et l'Université de Gênes (Italie)	Approuvé à l'unanimité (27 voix).	
4-10 Accord de Doctorat Européen de Physique de l'UPS et l'Université	Approuvé à l'unanimité (27 voix).	

Université de Göttingen (Allemagne)		
Point 5 : Avis sur la proposition de nomination d'un chargé de mission à la Médecine de Prévention du personnel de l'UPS	Par 27 voix pour, avis favorable sur la mission relative à la mise en place d'une Médecine de Prévention des Personnels à l'UPS et sur la nomination de M. Jean-Marc SOULAT comme Chargé de Mission pour l'année 2002.	Cabinet du Président
Point 6 : Conventions		* Agent Comptable * Services Financiers * Pôle Universitaire
6-1 Convention entre l'UPS et le Pôle Universitaire Européen de Toulouse	Approuvée à l'unanimité (27 voix)	
6-2 Convention entre l'UPS et l'Université de Toulouse le Mirail relative à l'organisation des enseignements en psychophysiologie et neurosciences délivrés par l'UPS aux étudiants de psychologie de l'Université de Toulouse le Mirail	Approuvée à l'unanimité (27 voix) en intégrant la modification de l'article 5 comme suit : "les enseignements assurés par les enseignants de l'UPS à l'UTM entrent dans leur service statutaire. L'UTM paiera globalement à l'Université Paul Sabatier les interventions de ces enseignants et réciprocement s'il y a lieu".	* UFR SVT
6-3 Convention entre l'UPS-OMP et le Syndicat Mixte pour la Valorisation du Pic du Midi	Approuvée à l'unanimité (27 voix) avec son avenant.	* OMP
6-4 Convention entre l'UPS, l'EADS et le CNRS	Point reporté à la demande du Conseil Scientifique.	* DRRE
6-5 Convention entre l'UPS et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Midi-Pyrénées relative à la formation et au recyclage des sauveteurs secouristes du travail	Approuvée à l'unanimité (27 voix).	Docteur PETIT
6-6 Convention d'application financière : Action expérimentale d'aide à la mise en place du E4 (Espace Etudiants, Emplois, Entreprises)	Approuvée à l'unanimité (27 voix).	
Point 7 : Association		
7-1 Demande de domiciliation de l'association LIDE	Approuvée par 9 voix pour, 12 abstentions et 2 voix contre.	* DAG
7-2 Demande de domiciliation de l'association "Jules et Julies"	Approuvée par 13 voix pour, 13 abstentions et 2 voix contre.	* DVE
Point 8 : Finances		* Agent Comptable * Services Financiers
8-1 Nouveaux tarifs d'hébergement et de location au Pic du Midi	Adoptés à l'unanimité (28 voix).	OMP
8-2 Tarifs d'utilisation des services du CICT	Adoptés à l'unanimité (28 voix).	CICT
8-3 Tarifs des frais d'hébergement de l'Animalerie de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques	Adoptés à l'unanimité (28 voix).	Faculté de Pharmacie
8-4 Décisions Budgétaires Modificatives	Adoptées à l'unanimité (27 voix) (document joint)	
8-5 Sécurisation des bâtiments : bilan de l'appel d'offres - répartition entre les composantes du financement de l'UPS de 1MF	La proposition de la Commission des Bâtiments est adoptée à l'unanimité (28 voix). Est entériné le principe du remboursement des travaux effectués à hauteur de 50% (participation de l'UPS) sur présentation de factures.	

une prime aux personnels IATOS non titulaires	agents non titulaires pour un montant net équivalent à celui perçu par les agents titulaires et dans les conditions identiques dans le cadre de la rallonge indemnitaire accordée par le Ministère en raison du sinistre AZF : adopté à l'unanimité (28 voix) - Vote sur le personnel concerné : tous les agents contractuels hormis les chercheurs payés sur des contrats de recherche c'est à dire les contractuels à durée déterminée, les contractuels à durée non déterminée, les Contrats Emplois Solidarité, les Contrats Emplois Consolidés, les emplois jeunes : adopté à l'unanimité (28 voix)	Division ITAOS
8-7 Protocole transactionnel entre l'IUT A et la Société de crédit "Capitole Finance"	Approuvé à l'unanimité (28 voix). Les sommes dues au titre des contrats n°98049100 et n°990040100 seront défaillées du budget de l'IUT A.	IUT A
Point 9 : Recherche Mutualisation des prélèvements sur les contrats recherche	Le prélèvement, constituant le fonds d'indemnisation pour perte d'emploi du personnel contractuel payé sur les contrats de recherche, passe de 8 à 10%. Décision adoptée à l'unanimité (28 voix).	* Services Financiers * DRRE
Point 10 : Scolarité 10-1 Paiement de 50F de frais de dossier pour validation d'acquis par les commissions pédagogiques et pour l'inscription en IUP et IUT 10-2 Adoption des tarifs des frais d'inscription au concours d'entrée de Psychomotricité 10-3 Demande d'habilitation d'un DU "Perfectionnement et didactique des mathématiques".	Proposition rejetée par 9 voix contre, 9 abstentions et 9 voix pour. Les droits d'inscription au concours sont portés à 300F au lieu de 500F. Décision adoptée par 19 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions. Adoptée à l'unanimité (27 voix).	* Division de la Scolarité * IUT * IUP Faculté de Médecine-Rangueil Division de la Scolarité
Point 11 : Vie Etudiante 11-1 Répartition des Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) 11-2 Financement des projets étudiants	Adopté à l'unanimité (18 voix). Adopté à l'unanimité (18 voix).	* DVE * Services Financiers
Point 12 : Commission des Bâtiments 12-1 Bâtiment Administratif 12-2 Halle des sports	Les projets ne sont pas soumis au vote. Le projet du SCUAPS (solution n°3) est adopté par 16 voix pour et 2 abstentions.	M. ATTALI SCUAPS UFR STAPS
12-3 Schéma directeur de Sécurité de l'UPS	La proposition de programmation des opérations prioritaires pour la période 2000/2006 est adoptée à l'unanimité (18 voix).	Services Financiers
Point 13 : Intendance Matériels mis à la réforme (Faculté des Sciences Pharmaceutiques)	Adopté à l'unanimité (18 voix).	DIAU

Toulouse, le 30 janvier 2002

Le Secrétaire Général

Philippe PUECH

Le Président de l'Université

Raymond BASTIDE